

# Portes Infos

N° 54 - Mars 2014



## SOMMAIRE

<b>ÉDITO</b> .....	<b>3</b>
<b>ACTUALITÉS</b>	
■ Halte ferroviaire .....	<b>4</b>
■ Permis vélo .....	<b>4</b>
■ Élections aux conseils municipal et communautaire .....	<b>5</b>
<b>DANS LA VILLE</b>	
■ Dernier conseil municipal de la mandature .....	<b>6-7</b>
■ Sous le regard de Marianne, cérémonie de la citoyenneté .....	<b>7</b>
<b>JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES</b>	
■ Les combats des femmes à l'honneur .....	<b>8</b>
■ Droit de vote des femmes .....	<b>9</b>
<b>CARNAVAL</b>	
■ Carnaval des enfants .....	<b>10-11</b>
■ Les bambins de la Pitchouline fêtent aussi le carnaval .....	<b>11</b>
<b>ÉCONOMIE</b>	
■ Aire d'autoroute de Portes- lès-Valence Est .....	<b>12</b>
■ La cigale et la grenouille .....	<b>12</b>
<b>RYTHMES SCOLAIRES</b> .....	<b>13</b>
<b>CULTURE</b>	
■ Reine du Corso .....	<b>14</b>
■ Enfants conteurs .....	<b>14</b>
■ Fresque à la MJC .....	<b>15</b>
■ AAH ! Les Déferlantes ! .....	<b>15</b>
<b>DANS LA VILLE</b>	
■ Ambroise Croizat, un club de troisième jeunesse .....	<b>16</b>
■ Bouquet et fumet au quartier Ouest .....	<b>16</b>
■ Concours de robotique, collège Jean Macé .....	<b>16</b>
<b>SPORT</b>	
■ Vif succès de la soirée de gala de Véore XV - rugby .....	<b>17</b>
■ Danse en fête .....	<b>17</b>
■ Twirling bâton .....	<b>17</b>
<b>LIBRE OPINION</b> .....	<b>18</b>
<b>NOTA BENE</b> .....	<b>19</b>

Permis vélo - p 4

## MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30. Permanence de l'état-civil samedi 9h-11h.

**À consulter** : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

### Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17
<b>N° ASTREINTE</b>	<b>06 09 85 46 23</b>

Site : [www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr)

## PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi 13h30-16h30. Mardi, mercredi et jeudi 9h-12h et 13h30-16h30. **En cas d'urgence**, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS, **04 75 57 74 75**

## LA PITCHOULINE

**Structure multi-accueil petite enfance** : 7h30-18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel). Tél. : 04 75 57 78 50.

### Relais assistantes maternelles

Accueil sur rendez-vous et permanences : du lundi au jeudi 11h-12h30, mardi 13h30-17h30 et jeudi 13h30-16h30. Animation : du lundi au jeudi 8h45-9h45 et 10h-11h sur inscription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

## MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi 9h-11h45 et 13h-19h, mardi 9h-11h45 et 13h-18h30, mercredi 9h-11h45 et 14h-18h30, jeudi 13h-19h, vendredi 13h-18h. Aux vacances scolaires, l'accueil ouvrira qu'à 14h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fermera à 18h30 les lundis et jeudis. Tél. : 04 75 57 00 96

Site : [mjcporteslesvalence.fr](http://mjcporteslesvalence.fr)

## DÉCHÈTERIE

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mercredi 8h30-12h et 14h-18h, jeudi et vendredi 14h-18h, samedi 8h30-18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2<sup>e</sup> vendredi de chaque mois 14h-17h30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter Valence Agglo Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

## PHARMACIES DE GARDE

### MARS

Samedi 22, lundi 24 : Les Cèdres

Samedi 29, lundi 31 : Gauthier

### AVRIL

Samedi 5, lundi 7 : Chœur

Samedi 12, lundi 14 : Les Cèdres

Samedi 19 : Gauthier

## MÉDIATHÈQUE

Ouverture au public : mardi, jeudi et vendredi 15h-18h30, mercredi 9h-12h et 14h-18h30, samedi 9h-12h.

Tél. : 04 75 57 40 65

## CENTRE MÉDICO SOCIAL

rue Francis Jourdain - 04 75 57 83 83

### Permanences premier accueil.

Mardi 14h-17h (sur rdv). Jeudi 9h-12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h-12h et 14h-17h, sauf le lundi après-midi.

### Consultations des nourrissons.

Mardi après-midi (sur rdv). Jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi 14h30-16h, inscription au 04 75 57 83 83.

**Centre de planification.** Permanences : mercredi 9h-2h et 14h-17h et vendredi 9h-12h et 14h-17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

## PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain

**Portes de l'emploi.** Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au jeudi 9h-12h et 13h30-17h30, vendredi 9h-12h et 13h30-17h.

**Mission locale jeune.** Lundi et jeudi 13h30-17h (sur rdv) 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80

**Secours catholique.** Jeudi 14h-17h, 04 75 57 03 50

### Ligue contre le cancer.

Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois 14h-16h 04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48

**Femmes solidaires.** Le 2<sup>e</sup> mardi du mois 14h-16h - 04 75 57 02 41

### REMAID (aide aux victimes).

(sur rdv) 04 75 55 39 34

### Éducateurs de la Sauvegarde.

Du lundi au vendredi 10h-12h 04 75 57 33 72 (répondeur).

**CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)** 04 75 72 41 49, 1<sup>er</sup> lundi du mois 17h-19h.

## PERMANENCES DES ÉLUS

**Pierre TRAPIER**, maire.

(sur rdv) au 04 75 57 95 15, samedi 7h-11h30

**Raymond RINALDI**, 1<sup>er</sup> adjoint.

(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), vendredi 17h-18h et sur rdv au 04 75 57 95 15

**Marjolaine PILLET-BERNARD**,

2<sup>e</sup> adjoint. (Art, culture, animation,

jeunesse), (sur rdv) au : 04 75 57 95 15

**Claude CAMPAGNE**, 3<sup>e</sup> adjoint.

(Sport, vie associative),

jeudi 18h-19h30

**Jocelyne COURIOL**, 4<sup>e</sup> adjoint.

(Logement, personnes âgées, CCAS),

(sur rdv) mercredi 16h-18h

au 04 75 57 95 50

**Jean-Michel BOCHATON**, 5<sup>e</sup> adjoint.

(Emploi, économie, insertion, intercommunalité),

(sur rdv) au 04 75 57 95 15

**Martine GUILLERMIN**, 6<sup>e</sup> adjoint.

(État-civil, vie scolaire, restauration

scolaire), mercredi 15h-17h

**Gérard LAURENT-BOURGE**,

7<sup>e</sup> adjoint.

(Finances, personnel communal),

(sur rdv) au 04 75 57 95 15

**Sandrine AUGIER**,

8<sup>e</sup> adjoint.

(Petite enfance, centre de loisirs),

sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

**Gérard MERLAND**,

conseiller municipal délégué.

(Enseignement), mardi 16h30-18h30,

(sur rdv) au 04 75 57 95 15

**Gérard SAGNARD**,

conseiller municipal délégué.

(Travaux et marchés publics)

## GROUPE DE L'OPPOSITION

Permanence le premier mercredi du mois 18h-19h, en mairie, 2<sup>e</sup> étage.

## CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, vice-présidente du conseil général de la Drôme tiendra sa permanence en mairie jeudi 5 juin 9h-10h.

## POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

## MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Pierre Trapier  
Directeur de la communication : Cyrille Bernardin  
Rédacteur et photographe : Yann Etienne  
Infographiste : Agnès Molières

Photos : Jean-Pierre Thouvenin, Hasnia Bioud,  
Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58  
Distribution : Distribal, tél. : 06 21 02 49 85

## Le développement durable, c'est l'affaire de tous

Le développement durable dans une ville est souvent synonyme d'espaces verts et d'environnement. Pourtant, cette notion est beaucoup plus large.

La charte de l'environnement, adossée à la Constitution depuis 2005 le définit comme « *la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social* ».

En décidant d'un Agenda 21, en 2008, Portes-lès-Valence formule des recommandations dans les domaines aussi variés que les déplacements, l'habitat, les équipements municipaux. Dans ce but, l'implication des citoyens, entreprises, agents territoriaux est essentielle.

Il s'agit d'un travail de longue haleine où tout ne peut se réaliser en un jour. Le développement durable s'est bien sûr imposé là où il peut paraître le plus évident. C'est par exemple l'implication des agents communaux des espaces verts qui se sont attachés à diminuer l'usage des désherbants avec l'objectif de "zéro pesticide". C'est aussi la "voie verte" du bois de la Chaffine, la salle Fernand Léger primée par l'ADEME et le conseil régional, la chaufferie bois qui fournit de la chaleur pour 3 écoles communales ou encore les actions engagées sur l'éclairage public et la pose de 9 armoires qui réduisent la consommation d'énergie dans plusieurs quartiers de la commune.

Mais le développement durable, ce sont également des actions qui concernent les transports et les activités économiques. À ce propos, on ne peut que se réjouir du transfert annoncé d'une centrale à béton et d'une centrale d'enrobés situées aujourd'hui près d'une maison de retraite, sur un espace dédié à la multimodalité en bordure du Rhône.

C'est encore l'implication de la Ville pour la réouverture d'une halte ferroviaire à Portes-lès-Valence et le développement de la plateforme multimodale autour du triage SNCF et du Port de commerce. Ces dossiers étaient restés dans les tiroirs pendant des années et sont aujourd'hui remis à l'ordre du jour.



Vous le constaterez, la richesse et la variété de ce qui a été concrétisé sur notre ville en matière de développement durable attestent d'une démarche empreinte d'innovation et de solidarité.

*Pierre Trapier,  
Maire de Portes-lès-Valence*

## Halte ferroviaire

*Le projet avance.*

**Portes, fille du rail n'a plus de gare de voyageurs depuis plus de 25 ans. Pourtant le dossier a repris vie au moment où un vœu a été pris par le conseil municipal en date du 2 mars 2009 demandant la réouverture d'une halte ferroviaire. Depuis, beaucoup d'eau a coulé pour interpeller les différents acteurs sur la pertinence du projet. Aujourd'hui, une étape supplémentaire vient d'être franchie dans la reconnaissance d'un tel dossier.**



Mais de quoi parle-t-on ? Une halte ferroviaire, ce n'est pas une gare, c'est un "simple" point d'arrêt des trains, sans bâtiment voyageurs ni présence permanente de personnel. Pour cette halte, une réserve foncière a été inscrite dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) voté en 2010 par la commune. Elle est également notée dans le plan de déplacement urbain de l'agglomération et celui du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale), sous l'impulsion de Pierre Trapier, maire et Raymond Rinaldi, 1<sup>er</sup> Adjoint en charge des transports.

Depuis quelques semaines, le comité de ligne TER (Valence-Avignon) mis en place par la région Rhône-Alpes fait état, officiellement, dans son compte-rendu du caractère prioritaire de la réouverture d'une halte ferroviaire sur notre commune. Après le travail mené tout au long du mandat sur ce dossier, « *la municipalité se félicite de cette décision et poursuivra ses efforts afin qu'au plus tôt, Portes-lès-Valence, cité cheminote, retrouve sa halte ferroviaire* » a-t-on pu lire dans un communiqué de presse. À suivre.

## Permis vélo

Le 25 février 2014, des enfants des écoles primaires de la ville ont passé leur permis vélo. Les minots avaient déjà pris connaissance de la théorie avec le code de la route lors d'interven-

tions de la police municipale dans leur salle de classe. Avant de passer à la pratique et d'enfourcher leurs vélos, ils se sont réunis dans la salle des mariages et ont répondu à un questionnaire, en présence de leurs institutrices, instituteurs et de la police municipale.

Une fois le test terminé, les enfants sont partis mettre en pratique leurs capacités sur un parcours réalisé spécialement pour eux sur la place de la Libération. C'est sous le regard des policiers municipaux que les enfants ont effectué le parcours. Durant cette épreuve, les enfants ont appris à respecter le code de la route, comme par exemple : s'arrêter au feu rouge, savoir prendre un rond-point, se méfier des dangers de la route. Ils auront retenu aussi un message fort, celui de respecter les autres usagers. Le 20 mars 2014, les enfants reviendront en mairie accompagnés de



leurs enseignants pour récupérer leur permis vélo qui leur seront remis par le maire.

*Angiari Laurianne, stagiaire*

### Épicerie sociale

Les animateurs et les bénévoles de l'épicerie sociale ont organisé deux ateliers, les 17 et 24 février à destination des bénéficiaires. Réunis dans une salle de la mairie, les bénéficiaires ont assisté à un diaporama et ont écouté les conseils d'étudiantes en BTS "économie sociale et familiale". Le but de ces ateliers, faire des économies d'énergie dans le foyer.

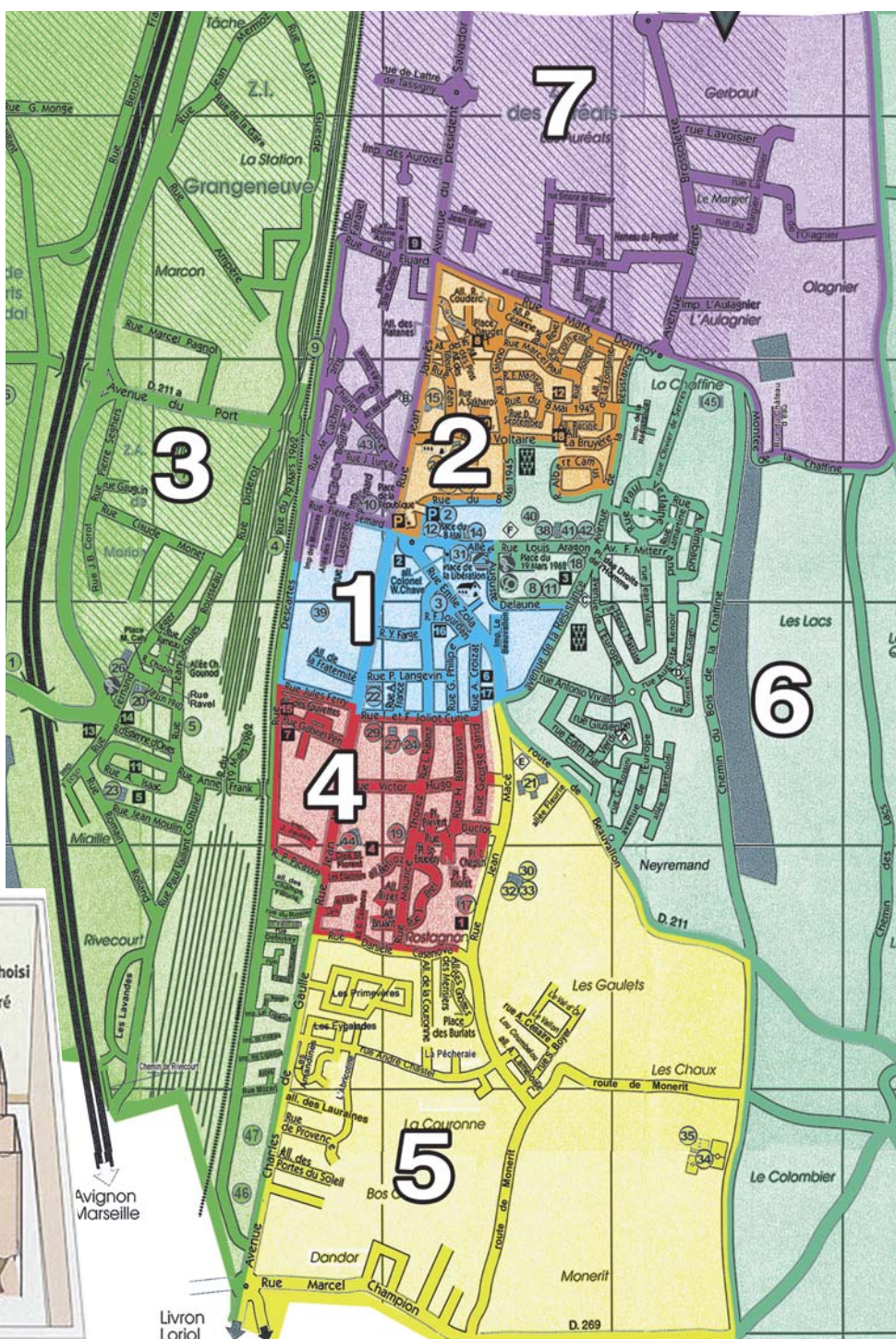


# Élections aux conseils municipal et communautaire

*Tout savoir pour voter le 23 mars*

**Les élections municipales sont toujours un moment important d'expression démocratique. Voici quelques éléments d'informations à retenir :**

- À Portes-lès-Valence, il n'y aura qu'un tour car seules 2 listes sont en lice et nécessairement l'une d'entre elles obtiendra 50%, donc la majorité absolue.
- Chaque liste est composée de 29 candidats au conseil municipal et de 4 (plus un suppléant) candidats au conseil communautaire sur le même bulletin.
- Il n'est pas nécessaire de disposer de sa carte d'électeur pour voter, à condition d'être inscrit sur les listes électorales. Une pièce d'identité suffit.
- Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h.
- Pour connaître votre lieu de vote, vous pouvez vous référer à la carte ci-contre (**Bureau 1, mairie. Bureau 2 et 7, salle Brassens. Bureau 3, salle Fernand Léger. Bureau 4, école Joliot Curie. Bureau 5, collège Jean Macé. Bureau 6 : centre culturel Louis Aragon**), ou appeler le service "élections" au 04 75 57 95 02.
- Pour la première fois le 23 mars 2014, vous élirez, à l'aide d'un même bulletin de vote, vos 29 conseillers municipaux et vos 4 conseillers communautaires (et un suppléant). Ces derniers représenteront la commune au sein de Valence Romans Sud Rhône-Alpes. Ils seront élus à la proportionnelle.
- **Tout panachage ou rayure ou écrit ou signe distinctif sur le bulletin de vote entraînera la nullité totale du bulletin.**



## Dernier conseil municipal de la mandature

*Les comptes administratifs 2013 adoptés.*



Début des travaux de la nouvelle salle adjointe au centre culturel Aragon pour des expositions et des animations

**Le dernier conseil municipal de la mandature 2008/2014 a été convoqué exceptionnellement un mercredi, et non un lundi, et ce afin de prendre en compte un impératif de date lié à la campagne des municipales. Ce sont principalement les comptes administratifs (CA) de la commune qui ont fait l'objet d'explications et de débats lors de cette séance.**

Rappelons tout d'abord que les CA retracent les mouvements budgétaires, c'est-à-dire l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la ville sur l'année 2013. Ils sont bien plus qu'une simple formalité démocratique dans la vie d'une commune. Car, c'est le moment où les élus "contrôlent" la gestion de la commune. En d'autres termes, les élus vérifient que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées.

Dans son exposé préalable, le maire, Pierre Trapier a confirmé « la bonne santé financière de la collectivité ». Pour cela, il s'est appuyé sur le trésorier principal qui est chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le premier magistrat. C'est aussi le trésorier principal qui élabore le compte de gestion, ce dernier devant exacte-

ment concorder avec le compte administratif. « C'est parfaitement le cas à Portes-lès-Valence » a conclu le maire.

Témoin également de la bonne santé financière de la commune, le fait que « le CA du budget principal dégage un résultat de presque 1,5 millions d'euros » a indiqué Gérard Laurent-Bourge, adjoint au maire chargé des finances.

Répondant à Geneviève Girard, conseillère municipale d'opposition qui s'interrogeait sur « l'efficacité des mesures d'économie d'énergie et notamment l'augmentation des dépenses d'énergie », Gérard Sagnard, conseiller municipal en charge des travaux a rappelé que « l'augmentation constante du prix de l'électricité a impacté la facture de la commune ». Quant aux économies d'énergie réalisées par la commune, « elles concernent la consommation d'électricité en kilowatt, ce qui est bon pour l'environnement ».

En effet, la campagne de mise aux normes de l'éclairage public, avec notamment la pose de 9 armoires avec réduction de tension sur les quartiers Les Chênes, rue Descartes et au centre-ville ont permis de baisser la consommation d'électricité de 47%. Jean-Michel Bo-



Armoire avec réduction de tension : baisse de la consommation d'électricité

chaton, adjoint au maire a enfin rappelé que « sans les investissements réalisés, la facture énergétique aurait explosé ».

Raymond Rinaldi, 1<sup>er</sup> adjoint, est intervenu pour souligner que « les résultats de la commune en terme d'endettement ou d'autofinancement sont meilleurs que ceux des communes de même taille » et « qu'il y a là, à en tirer satisfaction ».

Le compte administratif du budget principal a été adopté par 22 voix "pour" (majorité municipale "Portes Citoyenne") et 6 "contre" (opposition municipale, "Ensemble pour l'avenir"), sachant que le maire, conformément à la Loi, s'est retiré de la séance au moment du vote.

Autre point développé, cette fois-ci par Ali Chaabi, conseiller municipal en charge de la jeunesse, il concerne la programmation CUCS (contrat urbain de cohésion sociale)

pour l'année 2014. « *Malgré la baisse continue des dotations de l'Etat, la municipalité a décidé de poursuivre, avec ambition, ses actions de soutien aux "chantiers jeunes environnement", aux Portes de l'emploi et aux projets de la MJC-Centre social* ».

Les chantiers de jeunes relèvent de démarches d'éducation et constituent un excellent outil d'intégration sociale. Sous l'encadrement d'éducateurs de la Sauvegarde, ils permettent aux jeunes de prendre conscience à travers un projet éducatif, concret et utile, de l'importance de l'environnement et de sa protection. Le débroussaillage des bords du Rhône en est un exemple. Ils sont aussi un moyen pour les jeunes de remettre le pied à l'étrier et de reprendre confiance en eux.

La délibération a été votée à l'unanimité, comme d'ailleurs celle relative à l'attribution d'une subvention au CIPD, conseil intercommunal de prévention de la délinquance, d'un montant de 22 587 €. Cette structure, composée d'éducateurs spécialisés, de représen-

tants des administrations de l'État désignés par le Préfet et du conseil général, peut intervenir dans le financement de projets, comme c'était le cas par exemple, lors de la journée jeunes en 2013 ou pour favoriser les liens intergénérationnels (rencontre entre des jeunes et des seniors de la Maison des Chênes). Un moyen également pour Ali Chaabi, d'affirmer combien « *la jeunesse, dans sa diversité est un vrai atout* ».

Notons également l'attribution d'une subvention exceptionnelle au comité local de la FNACA (fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) dans le cadre de l'accueil à Portes-lès-Valence de son 42<sup>ème</sup> congrès départemental les 5 et 6 avril prochain. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

Enfin, une subvention de 2500 € à l'association "Les Vertébrés", pour l'organisation du festival "dehors" en août 2014 à Portes-lès-Valence, a été votée. Cette subvention, comme l'a rappelé Marjolaine Borde, adjointe au maire en charge de la culture « *conforte le positionnement de*

### Quelles économies sur la consommation d'électricité ?

Depuis les travaux de remplacement des luminaires au quartier Ouest (rues Jean-Jacques Rousseau, Fernand Léger, Romain Rolland), ce sont 24,18 Kw par jour d'économisés.

Depuis les travaux de remplacement des luminaires au quartier Centre-Sud (rue Jacques Duclos, Danielle Casanova, Henri Barbusse, Victor Hugo, Gabriel Péri), ce sont 24,96 Kw par jour économisés.

Cela représente au total 17.936 Kw sur une année et moins 47% par rapport à 2012, pour une quantité supérieure de lumière émise et de meilleure qualité.

Portes-lès-Valence comme lieu d'accueil d'évènements culturels majeurs autour des arts de rue, à l'instar des 30 ans du Transe Express, fêtés en 2012 ». L'opposition municipale s'est abstenue sur ce dossier.

*On lira plus en détail le compte-rendu exhaustif de ce conseil municipal sur le site : [www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr)*

## Sous le regard de Marianne

C'est dans la salle du conseil municipal, lieu symbolique de l'exercice démocratique que s'est déroulée samedi 1<sup>er</sup> mars au matin, la cérémonie de la citoyenneté. Les nouveaux jeunes de la commune qui viennent d'avoir 18 ans étaient invités par le maire afin de recevoir leur carte d'électeur. Comme chaque année, la cérémonie mêle solennité et

convivialité. Elle permet d'aborder le concept de citoyenneté et d'évoquer les valeurs qui caractérisent notre démocratie.

« *En recevant votre carte d'électeur, vous devenez des citoyens à part entière avec des droits et des devoirs. Parmi ces devoirs, il y en a un qui est primordial, beaucoup de femmes et d'hommes se sont battus pour l'obtenir : c'est le droit de vote. Vous avez ainsi la possibilité d'user de ce droit lors des prochaines élections municipales le 23 mars prochain. La démocratie c'est la participation du peuple à l'organisation de la cité et comme l'a déclaré Jean-Jacques Rousseau : « renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'Homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs »* a souligné Pierre Tra-



pier, maire de la commune, lors de son allocution. « *La carte d'électeur est un sésame qui ouvre les urnes électorales. Elle est la clé d'une grande et belle responsabilité, celle d'être acteur de la vie de sa cité et de son pays* »

**Yann Etienne**



## Les combats des femmes à l'honneur

*Des luttes justes et universelles*

**Le 8 mars est une date importante, c'est la journée internationale des droits des femmes. Une journée qui symbolise les luttes passées, présentes et futures, des femmes du monde entier pour que soient reconnus leurs droits.**

De très nombreuses initiatives ont été organisées autour de la journée pour les droits des femmes par la municipalité, l'association "Femmes solidaires" et

la MJC-Centre social. Dès le 3 mars, le hall de la mairie a accueilli une exposition, "Rendons nos droits universels" organisée par "Femmes solidaires". Celle-ci comportait treize panneaux présentant chacun un droit fondamental (droit à l'IVG et à la contraception, droit à l'instruction, droit à l'égalité salariale...). Le lendemain, c'était au tour du Train-Cinéma d'accueillir les portoises et les portoises pour la projection gratuite du film : "We want sex equa-

*« Egalité et parité sont inscrites dans nos lois, mais dans les faits ? Ne croyons pas que les acquis soient éternels, il faudra toujours se battre pour les conserver et faire appliquer les lois »*

Texte lu par **Christiane Bech**, militante féministe

lity". Ce long métrage se déroule en Angleterre et raconte l'histoire d'ouvrières couturières, qui en 1968 décident de se mettre en grève afin de réclamer l'égalité salariale. Le film a été suivi d'un débat. Passons maintenant au moment phare de ses 2 jours en l'honneur du combat des femmes : la soirée du 7 mars. Plus de 100 personnes se sont retrouvées dans une salle des mariages comble. « *Je tiens tout d'abord à remercier la municipalité de son soutien pour l'organisation de cette soirée et pour son combat aux côtés des femmes dans leur lutte pour leurs droits. L'égalité des droits entre les hommes et les femmes passe par le développement de la solidarité, notre association oeuvre en ce sens* ». Pierre Trapier, maire de la commune a ensuite pris la parole : « *je tiens à préciser qu'aujourd'hui, ce n'est pas la journée de la femme, mais la journée internationale des droits des femmes.* » Puis, le maire a pris l'exemple des sages-femmes mobili-

sées pour la reconnaissance de leur statut et une revalorisation salariale. Et de rajouter « *Les femmes sont les premières victimes de la crise et de la perte des acquis sociaux, comme par exemple en Espagne ou en Grèce. Lorsque les droits des femmes recule, c'est toute la civilisation qui recule* ». La soirée s'est poursuivie par des lectures de témoignages de femmes et de textes choi-

sis, par des militantes de l'association, dont nous vous livrons, ici en encarts, quelques passages les plus poignants. C'est en musique et en chansons que la soirée a continué avec un spectacle musical "Claire de femme", une représentation tout en émotion et en finesse. Résistance, voilà un mot qui définit bien cette journée internationale des droits des femmes. En ce jour nous fêtons les victoires et les acquis, et faisons entendre les revendications, afin d'améliorer la situation des femmes en lutte pour l'émancipation humaine.

**Yann Etienne**



*« J'ai été rejetée après 3 mois de grossesse, je n'ai jamais su les vraies raisons. A 25 ans j'étais face à une lourde responsabilité, celle d'élever un enfant seule sans son père... certains hommes se cachent derrière des préjugés pour fuir leurs responsabilités. Je ne supporte pas que la dignité d'une femme soit bafouée. »*

Martine Djoukouri, présidente de l'association "Arc-en-ciel, amour espoir", militante féministe



Micheline Astier, présidente de Femmes solidaires





## Droit de vote des femmes

### Une grande histoire de conquête

**Pendant longtemps, le droit de vote avait été refusé aux femmes en raison d'arguments misogynes : celles-ci seraient uniquement faites pour être des mères et de bonnes épouses... Il y a 70 ans, les femmes obtenaient enfin et après une longue et courageuse lutte le droit d'être des citoyennes à part entière.**

Dans toutes les mairies de France trône un buste, celui d'une femme, c'est Marianne, elle symbolise notre République. Bien qu'une femme symbolise notre démocratie, celles-ci ont pendant longtemps été écartées des décisions politiques de notre pays. La journée du 21 avril 1944 est en ce sens historique. En effet, ce jour là une ordonnance issue du programme du Conseil National de la Résistance est votée. Elle instaure le droit de vote pour les femmes. Elles voteront pour la première fois en 1945 lors des élections municipales.

Deux ans et demi plus tard, le préambule de la constitution du 27 octobre 1946 inscrit ce droit dans les principes fondamentaux de la République : « la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme ». Mais avant d'en arriver là, de très nombreuses femmes se sont mobilisées pour devenir des citoyennes.

Notre histoire commence en 1790, Condorcet, philosophe, mathématicien et homme politique

français déclare : « *Ce n'est pas la nature, c'est l'éducation, c'est l'existence sociale qui causent cette différence [...] il est donc injuste d'alléguer, pour continuer de refuser aux femmes la jouissance de leurs droits naturels, des motifs qui n'ont une sorte de réalité que parce qu'elles ne jouissent pas de ces droits* ». Cette déclaration, toujours d'actualité, sera suivie par toutes les féministes de la période révolutionnaire. Lorsqu'on parle de droits des femmes, il est impossible d'oublier Olympe de Gouges, cette révolutionnaire qui a publié en 1793, la Déclaration des droits des femmes et de la citoyenne, dont voici le premier article : « *La Femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune* ».

En 1792, les hommes acquièrent un nouveau système politique prônant de grandes valeurs : la Première République. Cette République qui, pour les hommes est synonyme de nouvelles libertés et d'égalité, n'est en fait rien de cela pour les femmes.

En 1849, Jeanne Deroin fait acte de candidature lors des élections législatives, pour elle : « *la cause du peuple et la cause des femmes sont intimement liées* ». Après le coup d'État du 2 décembre 1851, Jeanne Deroin doit s'exiler en Angleterre où



En 1936, à Paris, des militantes féministes manifestent enchaînées l'une à l'autre, pour réclamer le droit de vote.

elle meurt dans la pauvreté. Ensuite, le débat revient avec la Révolution de 1848. Là encore, les femmes ne gagnent pas le droit de vote et le suffrage n'est que semi-universel. La lutte des femmes prend de plus en plus d'ampleur, des propositions de lois arrivent devant les députés mais sont toutes rejetées : la loi Gautret en 1901 et la loi Dussaussoy en 1906. Toutefois, les femmes obtiennent le droit de vote et d'éligibilité aux élections prud'homales. C'est un début !

En 1919, les députés adoptent une loi autorisant le droit de vote aux femmes, mais le Sénat va refuser d'examiner le texte. D'autres lois donnant le vote des femmes seront adoptées par l'assemblée, en 1927, en 1932 et en 1936, le Sénat très conservateur va une fois de plus refuser la citoyenneté aux femmes de notre pays. 8 ans plus tard, les femmes obtenaient enfin le droit légitime de voter et d'être élues. Le combat du droit de vote est enfin gagné, mais être citoyenne c'est aussi avoir les mêmes droits que les hommes, les femmes vont lutter et se battre encore pour l'égalité des droits au niveau salarial par exemple.

L'histoire n'est donc pas finie. Le combat des femmes pour l'égalité est universel, il nous concerne tous. Agir pour cette égalité renforce notre société vers plus de justice sociale. Être partie prenante de leurs luttes, c'est être un citoyen.

**Yann Etienne**

Élections municipales d'avril 1945, les femmes votent pour la première fois



## Carnaval des enfants

*Les petits carnavales font briller le soleil.*

**Peu importe si une pluie, quant à elle non déguisée, s'est invitée au carnaval et a empêché la déambulation dans les rues de Portes, avec la Batucada, d'avoir lieu. La fête s'est tout de même déroulée dans la salle des mariages de la mairie.**

Alors qu'à l'extérieur s'était installée depuis le matin une triste couleur grise, l'intérieur de la mairie était lui multicolore. La centaine d'enfants de 3 à 12 ans venus fêter le carnaval avaient le soleil dans le cœur, avec tout de même un petit regret, au dire de cette petite fille : « dommage, j'avais très envie de faire une bataille de confettis ! » Que celle-ci se rassure, ils sont bien stockés au sec et pourront resservir l'année prochaine ! Passons

maintenant au déroulement de l'après-midi : tout d'abord, les enfants se sont réunis sur le grand escalier pour une séance photos digne des plus grandes stars. Puis direction la salle des mariages pour un spectacle organisé par le centre culturel et la MJC-Centre social. Au programme : de la danse pour les plus petits, suivie par un florilège de supers héros aux pouvoirs parfois étranges : un lanceur de grenouilles, un autre capable d'allonger les bras ou encore cette super héroïne qui crache de la lave de volcan... Les plus grands, quant à eux, ont





présenté une pièce de théâtre mettant en scène une version moderne du conte "Cendrillon" avec une certaine Cendrillon, jeune habitante de Portes-lès-Valence. Une fois le spectacle terminé, place au goûter... Des jus de fruits et viennoiseries pour régaler les papilles des princesses, des pirates et autres joyeux lurons déguisés.

**Yann Etienne**



## Les bambins fêtent aussi le carnaval.

Mardi 4 mars, les petits bouts de la crèche municipale « la Pitchouline » ont aussi eu droit à leur carnaval. Les minots déguisés par les parents sont passés par l'atelier maquillage avant de défiler avec des instruments de musique à la main dans les locaux de la crèche... créant un joyeux tintamarre multicolore ! Ceci

fait, direction la salle de bal, histoire de se dandiner entre copains et copines. Evidemment gigoter en costume d'abeille, ou encore de Zorro accroît la dépense d'énergie... mais pour cela le personnel de la crèche avait pensé à tout avec la réalisation d'un atelier crêpes... Que du bonheur !

**YE**



## Aire de services de Portes-lès-Valence

*L'A7 se dote d'une nouvelle station autoroutière.*

**Jeudi 13 février, l'aire d'autoroute de Portes-lès-Valence a été inaugurée. Celle-ci, entièrement rénovée, est dorénavant une aire intégrée à son environnement.**

Après 24 mois de travaux, les automobilistes peuvent découvrir depuis quelques mois le nouveau visage de l'aire de service située sur l'A7. Le site a été entièrement requalifié pour accueillir l'ensemble des clients dans des conditions optimales de sécurité et de confort. L'enjeu pour la société Total qui a investi 11,2 millions d'euros dans les travaux est de permettre aux clients de faire une pause de qualité dans un cadre agréable. Cela se traduit par la prise en compte des attentes des automobilistes dès la conception générale de l'aire. Ainsi les flux des véhicules légers et des poids lourds sont séparés, les parkings sont positionnés à proximité des surfaces commerciales et les bâtiments sont construits en prenant en compte des espaces

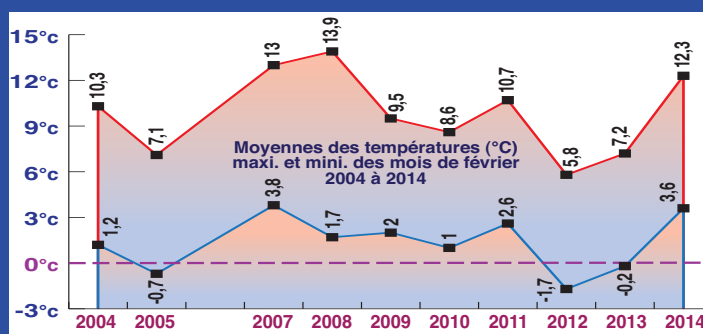
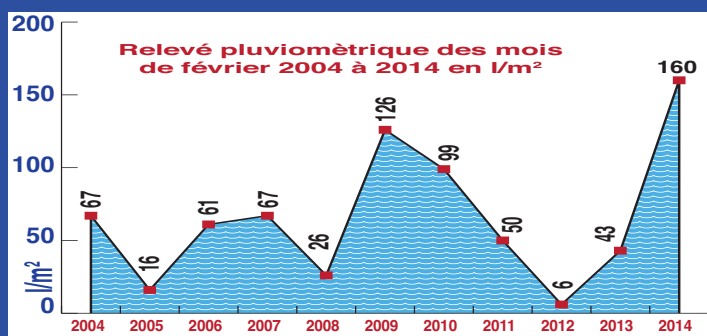


pour flâner. Il est à noter que l'aménagement de l'aire s'est faite en partenariat avec l'ONF (Office Nationale des Forêts). L'aire est ainsi plus respectueuse de l'environnement et dispose de bâtiments plus économes en énergie. Le site emploie une quarantaine de personnes dont la moitié est portoise. En pleine saison, l'effectif augmente et passe à 70. L'inauguration s'est déroulée en présence de Olivier Alamo, directeur du marketing et des services de Vinci, de Patrice Bres, directeur France de Total marketing et service et de Pierre Trapier, maire de la commune, Raymond Rinaldi, 1<sup>er</sup> adjoint et Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire en charge de l'économie.



### La cigale et la grenouille

Une fois de plus cette chronique météo va parler de ce liquide inodore et incolore : l'eau. Je conviens que celle-ci est utile voir indispensable... mais là je trouve que Jupiter en fait trop ! Ce mois de février, 160 litres de pluie sont venus arroser chaque mètre carré du territoire portois ce qui en fait le mois le plus pluvieux depuis ces dix dernières années. En ce qui concerne les températures, ce n'est pas le grand froid, seulement deux jours, le 6 et le 22 affichaient des valeurs négatives, un petit 0,1°C. Alors que le 17 février a étalé bravement ses 17,3°C. Une bonne nouvelle tout de même le printemps arrive à grands pas. Il est annoncé pour le 20 mars. En guise de conclusion un petit proverbe « *Il vaut mieux un renard au poulailler qu'un homme en chemise en février.* » Bonne fin d'hiver à toutes et à tous !



## Rythmes scolaires

*Tout sera prêt à la rentrée !*

**La mise en place de ce que l'on appelle "la réforme des rythmes scolaires" peut susciter dans notre commune comme ailleurs, des questionnements. Ce fut le cas notamment lors des derniers conseils d'école. Alors où en sommes-nous actuellement et qu'en sera-t-il de la rentrée prochaine 2014 ?**

Votée par le Parlement en 2013, la réforme de l'organisation du temps scolaire à l'école primaire se mettra en place dans notre commune à la rentrée prochaine 2014. Sur Portes-lès-Valence, la réforme des rythmes scolaires a fait l'objet d'un débat lors du conseil municipal le 21 janvier 2013, avec une délibération votée à l'unanimité (majorité et opposition municipales), sur proposition du maire, de report de la mise en œuvre de la dite réforme à la rentrée 2014-2015. Depuis, un arrêté a été pris en janvier 2014 par l'Education nationale fixant les horaires.

Tout d'abord, il convient de rappeler que les textes officiels prévoient une répartition des 24 heures d'enseignement hebdomadaires sur 9 demi-journées, ajoutant une demi-journée d'école supplémentaire et réduisant ainsi le temps d'enseignement quotidien. L'organisation des horaires sur la semaine a été validée par la direction des services départementaux de l'éducation nationale dans un arrêté daté du 9 janvier 2014. Les horaires qui seront appliqués seront les suivants :

■ Maternelles : de 9h à 12h et de 13h40

à 15h55. Le mercredi de 9h à 12h

■ Élémentaires : de 9h à 12h et de 13h45

à 16h. Le mercredi de 9h à 12h

Le choix du mercredi est conforme aux conclusions du comité de pilotage animé par les directrices et directeurs d'écoles et la municipalité et à la volonté majoritaire des parents d'élèves. Ce sera le mercredi matin plutôt que le samedi.

Le temps périscolaire qui précède et suit la classe, durant lequel un encadrement est proposé, sera rallongé. Sa mise en œuvre est à l'étude avec la MJC-Centre social et tout sera bien sûr en place à la rentrée de septembre.

De plus, il faut retenir les principes suivants : Le service d'accueil périscolaire payant en fonction des quotients familiaux reste inchangé y compris le mercredi (le matin de 7h20 à 8h20 et le soir de 16h30 à 18h30).

Le temps périscolaire supplémentaire lié à la réforme sera gratuit, et le restera aussi pour les années à venir.

Les parents qui le souhaitent n'auront pas à bouleverser leurs habitudes, ni à être contraints de modifier leurs horaires de travail. En effet, les enfants pourront être accueillis dans les écoles à 8h20 comme aujourd'hui ou 8h50 suivant le choix des parents et à 13h20. Les enfants seront pris en charge par les ATSEM pour les maternelles et par le personnel MJC-Centre social et communal pour les élémentaires. Pour la sortie des écoles à 15h55 (maternelles) ou 16h (élémentaires), là encore le choix est laissé aux parents : soit dès la fin de la classe, soit à 16h30.

Notons qu'il n'y aura aucun changement pour les enfants inscrits au périscolaire jusqu'à 18h30. Quant aux enfants qui resteront de 16h à 16h30, ils seront également pris en charge par le personnel encadrant, et cela gratuitement. Pendant cette demi-heure, un goûter pourra être offert aux élèves.

Le mercredi matin de 9h à 12h sera une demi-journée d'école comme les autres. Pour les parents qui le souhaitent, les enfants seront gardés jusqu'à 12h30. Pour les élèves qui fréquentent le centre de loisirs, un transport sera organisé par la municipalité dès la fin des cours et la restauration sera assurée au centre de loisirs.

Permettre aux élèves un meilleur accès aux activités culturelles, artistiques et sportives a également été l'une des priorités de la municipalité. Pas question de léser les familles modestes et les classes moyennes, en privant les enfants de pratiques déterminantes pour leur épanouissement. C'est pourquoi, les activités culturelles, artistiques et sportives actuellement dispensées pendant le temps scolaire et financées par la municipalité seront maintenues dans l'enseignement général. Tous les élèves portois pourront en bénéficier, quel que soit le choix des



parents sur le temps périscolaire. Ce choix municipal vaut le coup d'être comparé avec de nombreuses autres communes où n'existe pas un tel niveau de "services".

Chacun l'aura compris, cette nouvelle organisation modifie sensiblement les activités des enfants, en dehors du temps scolaire, notamment le mercredi pour les diverses activités proposées par les associations ou les clubs sportifs. Il s'agit de répondre véritablement aux préoccupations des parents et bien sûr à celles des enfants les plus directement concernés.

La Loi s'appliquera pour toutes nos écoles à la rentrée de septembre, comme dans toutes les communes de France. À Portes-lès-Valence, tout sera prêt à la rentrée et le travail mis en œuvre par l'équipe municipale répondra à toutes les exigences réglementaires. D'ici là, elle prendra le temps d'amplifier la concertation avec l'ensemble des parties prenantes, et notamment la MJC-centre social, en prenant appui sur les savoir-faire de chacun pour que l'intérêt collectif et les choix décidés pour l'éducation des enfants soient au cœur des nouveaux dispositifs.

Il s'agit véritablement de répondre à toutes les préoccupations, ce qui avouons-le nécessite bien plus que des discours simplistes ou démagogues. Prendre le temps d'amplifier la concertation avec l'ensemble des parties prenantes et prendre en compte les savoir-faire de chacun, dans l'intérêt collectif, seront toujours de mise.

## Reine du corso

*Mais qui est donc l'heureuse élue 2014 ?*

**C'est un nombreux public, plus de 200 personnes qui se sont réunies à l'espace cristal pour la traditionnelle élection de la reine du corso organisée par le Comité des fêtes samedi 8 mars.**

Avant de dévoiler le nom de la future reine, parlons tout d'abord du déroulement de cette

soirée sous le signe de l'élégance et du charme. Elle a commencé par un apéritif convivial où chacune et chacun étaient très impatients de découvrir les candidates de l'édition 2014.

Après la prise de parole de Robert Dye, président du comité des fêtes qui a remercié le public d'être venu en grand nombre et a salué le travail des bénévoles pour l'organisation de la soirée, c'est en musique et sous des déguisements que

les candidates au titre suprême sont entrées dans la salle accompagnées de la reine 2013, de ses deux dauphines et de nombreux danseuses et danseurs.

Comme les prétendantes au titre étaient masquées, le suspens était à son comble... mais une fois la chorégraphie terminée, celles-ci ont dévoilé leur visage pour le plus grand bonheur du public qui les a accueillies sous une avalanche d'applaudissements.

Après les présentations de rigueur afin de mieux connaître les jeunes filles postulant, place au spectacle et au concert.

C'est après plusieurs passages des prétendantes et ceci dans différents habits que le public a fait son choix. Nous ne vous faisons plus attendre, et vous dévoilons le palmarès 2014 : et c'est Sarah Windel qui remporte le titre de reine du corso, Mélyny Marlhens et Yolaine Lucas représentent les dauphines. Un grand bravo à notre reine et ses deux demoiselles d'honneur.



## Enfants conteurs

La médiathèque de Portes-lès-Valence a accueilli mardi 25 février 30 élèves du collège Jean Macé -25 de 6<sup>ème</sup> et 5 de classe Ulis- pour un spectacle autour de l'univers des contes. Avant de se lancer dans l'aventure et de mon-

ter sur scène face à la centaine de spectateurs présents, les enfants avaient réalisé un important travail en amont. Lors des 6 séances préalables avec leur professeur de français et des intervenants de la médiathèque, les jeunes

ados ont écouté puis choisi un conte. Le travail s'est porté sur le principe de la transmission orale, ils ont dû apprendre le conte qu'ils avaient choisi au fil des écoutes afin de le retransmettre au public, s'appropriant de fait l'histoire. Ce véritable jeu de mémoire, a permis aux enfants de construire l'histoire avec leurs propres souvenirs, car une fois face aux spectateurs, pas de texte devant les yeux ! Les enfants sont donc passés sur l'estrade par groupe de 2 à 5 personnes pour retranscrire l'histoire. Bien sûr comme c'est une transmission orale, les enfants ont utilisé leur propre vision du conte. Ainsi au cours des 2 représentations qui ont eu lieu, une à la médiathèque et l'autre au collège, les mots et l'histoire ont reçu quelques modifications au fil de l'imagination et de l'inspiration des jeunes conteurs.



# Tous ensemble, tous différents

*Les jeunes expriment leur créativité.*

**Tisser du lien social, développer le relationnel, impliquer les jeunes dans la vie de la cité, tels sont les buts de cette initiative concoctée par la MJC-Centre social.**

“Tous ensemble, tous différents” est une animation de quartier de la MJC-Centre social destinée aux jeunes de notre commune. Ceux-ci ont été invités à réaliser des fresques représentant différents quartiers de

la commune. Il y a en tout 8 fresques dans la ville, pour le moment, dont une installée au collège Jean Macé. Ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont choisi ce qu'ils voulaient représenter sur la fresque en fonction du regard qu'ils portaient sur le quartier. Par exemple : le quartier Voltaire symbolise l'école, et le quartier ouest le train... Cette activité a attiré 24 jeunes. Cette initiative permet aussi aux jeunes de s'investir dans le travail, de faire vivre leur imagination et de



communiquer entre eux. Les parents eux aussi se sont investis à leur manière, par exemple aux HLM Descartes, ils ont apporté de quoi se restaurer aux ados. Voilà qui permet de créer des liens entre les générations et entretient le bien vivre ensemble.

*Angiari Laurianne, stagiaire*



## Aah ! Les Déferlantes ! Voyage en pays francophone

Du 18 au 22 mars 2014, autour de la “Journée internationale de la francophonie”, le Train-Théâtre de Portes-lès-Valence accueille la chanson francophone en Drôme pour la cinquième année. Cinquième périple en chanson pour ce festival dédié à la francophonie dans tous ses états... Entre Québec, Suisse, Louisiane, Acadie, Congo, Mali et Réunion. Entre world-jazz, afro pop, chansons québécoises et douceurs susurrées pimentées... En mars au Train-Théâtre, un vent d'ailleurs souffle ! Il trouve son origine parmi les quelques 900 millions de francophones dans le monde, répartis sur les 5 continents et partageant une langue commune. La francophonie, à elle seule, représente 13% de la population mondiale.

### Autour du festival :

- Conférence sur la thématique : “Quelle francophonie pour demain ? La musique est-elle un moyen privilégié pour vivre la francophonie ?” au Lycée Emile Loubet à Valence, lundi 17 mars à 17h30.
- Apéros chansons tous les soirs à 19h au Train-Théâtre



## Ambroise Croizat...

### Un club de troisième jeunesse

**Les membres du club Croizat se sont réunis jeudi 20 février pour la traditionnelle assemblée générale, en présence de très nombreux membres du club ainsi que de Marie-Josée Faure, conseillère générale, de Pierre Trapier, maire de la commune, de Raymond Rinaldi, 1<sup>er</sup> adjoint, de Jocelyne Couriol, adjoint au maire chargée des affaires sociales, de Claude Campagne, adjoint au maire chargé de la vie associative et de Huguette Hély, conseillère municipale et membre du CCAS.**

Une minute de silence a tout d'abord été observée en hommage à André Lanier et René Caffarel, tous deux décédés durant l'année 2013. En début de séance, Michel Debeaux, président de l'association, a remercié la municipalité pour son soutien. Le rapport d'activités a montré le dynamisme de ce club, fort de 270 adhérents. Michel Debeaux a relaté les multiples activités du club Ambroise Croizat que sont la gymnastique, la

danse, la chorale et toutes les rencontres faites lors de concours de belote, de coinche ou de jeux de société. Autour de ces moments de convivialité, la vie du club se traduit aussi par des activités plus physiques que sont la marche, la country et les randonnées sans oublier les voyages et les sorties organisés tout au long de l'année. En ce qui concerne les finances, elles sont équilibrées et saines. « C'est toujours un plaisir de participer

à votre assemblée générale. Merci d'être autant partie prenante de votre club. Votre association est riche de projets et participe au bien-vivre ensemble sur la commune » a déclaré Pierre Trapier, lors de son intervention, tandis que Claude Campagne soulignait que « l'association, indispensable à la vie de la commune, présentait des finances solides et équilibrées ». Un hommage a également été rendu à Pierre Sapet, qui a présidé l'association durant dix ans. « Tu t'es impliqué totalement dans cette fonction de président, tu as donné de ton temps sans compter pour faire vivre le club, merci à toi » a souligné M. Debeaux. A l'issue de l'assemblée, les membres se sont retrouvés autour du traditionnel verre de l'amitié. Contact : Inscription au club à la permanence le jeudi de 9h à 11h30. **Yann Etienne**

### Concours de robotique

10 élèves du collège Jean Macé (Solenne, Chloé, Juliette, Julie, Hugo, Dylan, Laurent, Aymeric, François, Quentin), ainsi que leur professeur de technologie M. Vincent Ludovic, vont prochainement participer au prestigieux concours de robotique FTC, qui se déroulera à Grenoble durant le mois de mai. Il rassemble des jeunes de la 4<sup>ème</sup> à la 1<sup>ère</sup> venus de toute la France. Chaque année, le règlement est différent. Pour l'édition 2014, chaque équipe devra ramasser des cubes pour les placer dans des paniers, eux-mêmes placés sur une balance... tout un programme pour le robot piloté par les élèves qui devra effectuer ces tâches difficiles ! Il est important de noter que la précédente équipe du collège a remporté l'an dernier 3 prix sur les 6 en jeu ! Voilà un beau défi à relever pour l'équipe de cette année.

Construire un robot est assez onéreux, c'est pour cela que les enfants ont mis en place une page internet sur l'"ulule" qui est un site de financement participatif et ceci afin de récolter des fonds pour acheter du matériel : <http://fr.ulule.com/ironmind>

## Bouquet et fumet au quartier Ouest

Dimanche 2 mars, le conseil de quartier "Ouest" avait donné rendez-vous à la population sur la place Maurice Caty. Au programme de cette rencontre chaleureuse, tout d'abord la vente de tripes et de boudins, entièrement réalisés par les bénévoles du conseil de quartier. Ces derniers ont réussi à mobiliser de très nombreux habitants, prouvant une fois de plus que la démocratie participative est une idée qui fonctionne et fédère beaucoup d'habitants. Il fallait venir tôt pour rentrer chez soi avec les victuailles proposées. En effet, à partir de 10h du matin, il ne restait plus de tripes, et seulement quelques parts de boudin. Pourtant comme nous l'a déclaré Yves Baude animateur du conseil : « nous avons préparé de grandes quantités de boudin et de tripes, mais dès 8h du matin, de nombreuses personnes sont venues et nous avons été rapidement dévalisés ! Nous sommes très heureux de la réussite de cette initiative ». La chaudière où cuit le boudin, crachait par sa cheminée une belle fumée blanche. Voilà qui a dû rappeler aux plus anciens



le temps où les machines à vapeur ponctuaient la vie de ce quartier historique de Portes chemine. Les "lève-tard" qui n'ont pas eu le bonheur d'acheter de quoi se régaler ont tout de même passé un agréable moment autour d'un verre, discutant avec les autres habitants. En somme, outre le fait de vendre de quoi se sustenter, le but de cette initiative est aussi de permettre aux habitants de se rencontrer, d'échanger et de tisser du lien social. La centaine de personnes présentes tout au long de la matinée a donc permis à tous de passer un agréable moment culinaire et convivial. **YE**



## Vif succès de la soirée de gala de Véore XV

Après le mot d'introduction du président du club, Stéphane Bellamy, plus de 400 spectateurs enthousiastes ont assisté à la soirée organisée par Véore XV à l'espace Cristal, animée par Jean-Paul Fontaine et le Vitamine Jazz Band. La première partie de la soirée a été consacrée aux vieilles chansons françaises reprises façon jazz. Puis, le nombreux public a pu profiter d'une petite restauration ou tout simplement partager un moment convivial d'échanges autour des "mange debout" installés dans le hall. A la reprise, présentés par Michel Courtial, co-président de Véore XV, les musiciens revêtus du maillot du club ont interprété des morceaux de jazz à la demande, balayant ainsi les grands succès pour le plus grand bonheur du public. Puis

Jean-Paul Fontaine a invité, à la surprise générale, un musicien à les rejoindre sur scène et jouer avec eux. C'était Jean Dionisi trompettiste et chanteur vivant à Toulon, venu assister à la soirée, invité par sa belle-fille, compagne d'un joueur de Véore. La soirée se termina sur un éventail de morceaux de jazz vitaminés interprétés avec le cœur car c'est de là que vient cette



musique, Jean-Paul Fontaine dixit, qui a valu une "standing ovation" aux musiciens.

## Danse en fête



La mouette est certes un oiseau maritime, mais sur notre commune, c'est surtout une association qui promeut un art, celui de Terpsichore, muse de la danse. Samedi 15 février, avait lieu à la halle des sports un événement important pour les portoïses : l'initiative "Danse en fête". Les danseuses de l'association ont présenté devant un public

venu en nombre, toute l'étendue de leurs talents. La journée artistique s'est clôturée avec la remise des diplômes à toutes les élèves par Pierre Trapier, maire de la commune et Claude Illy, conseiller municipal, accompagnés par les professeurs de danse Nicolas et Mirella. Si vous êtes aficionados des arabesques et des balancés ou d'autres pas de danse, l'association vous donne rendez-vous pour son traditionnel gala qui se déroulera les 14 et 15 juin au Train-Théâtre.



## Le Twirling bâton

Samedi 15 et dimanche 16 février, la halle des sports a accueilli le championnat départemental de twirling bâton. Cinq clubs venus de la Drôme et un de l'Ardèche, se sont affrontés sur le parquet dans 3 catégories : solo, duo et par équipe et dans 3 filières : nationale 1, 2 et 3. Les sportifs ont montré au public l'étendue de leur talent. Le twirling bâton est une discipline sportive très exigeante qui repose à la fois sur la gymnastique et la danse.



## PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

Cette tribune est la dernière de la mandature 2008/2014. Chacun a pu s'y exprimer -ou pas- toujours dans la liberté, sans contrainte. Parallèlement, nous remercions l'ensemble des élus, adjoints et conseillers municipaux, et particulièrement celles et ceux qui ne se représentent pas, qui se sont beaucoup impliqués, par leur travail et leur présence sur le terrain à vos côtés, pour vous défendre et faire de Portes une ville agréable, citoyenne, écologique, dynamique et solidaire. Nous voulons également remercier les nombreux portois qui ont contribué au bien-vivre ensemble. Poursuivons ensemble sur cette lancée.

### Gestion saine au service de tous

Le dernier conseil municipal de cette mandature avait à examiner les comptes administratifs du budget 2013. Les comptes administratifs sont une photographie de l'exécution définitive du budget attesté par les chiffres, validé par le trésorier payeur représentant de l'État.

Ce conseil municipal aura permis de confirmer que le budget de notre commune est sain et que dans la tranche de population où Portes-lès-Valence se situe, près de 10 000 habitants, la comparaison avec les communes alentours ou les villes de même grandeur est sans équivoque.

Dans un contexte de crise, de hausse des prix, de baisse des dotations de l'État, notre commune génère un autofinancement important. Elle a fortement diminué ses remboursements d'emprunts. La dette par habitant est de 400 € quand la moyenne des villes de même taille est de 800 €. Cet effort de maîtrise des coûts n'a pas pour autant amputé la capacité de la commune à investir pour les Portois, à améliorer leur cadre de vie et à renforcer les services rendus au public.

La bonne exécution du budget 2013 place notre commune parmi celles qui ont de bons ratios selon les critères mêmes de la Préfecture et du Ministère des finances.

Gestion saine, sérénité et confiance dans l'avenir, voilà 3 axes de travail pour la majorité municipale.

Les élus du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens".  
E-mail : [groupecrc.portes@yahoo.fr](mailto:groupecrc.portes@yahoo.fr)

### Le sport pour tous, une belle cohésion sociale.

À Portes-lès-Valence, nous avons la conviction que la pratique sportive contribue à la fois au développement personnel de chacun, mais aussi au mieux vivre ensemble dans notre commune.

C'est pourquoi, nous accompagnons toutes les associations sportives, qui agissent avec l'objectif de l'encourager, celles qui se consacrent aux publics éloignés du sport pour des raisons physiques ou sociales.

Nous encourageons les clubs dans la voie de l'insertion et de l'éducation par le sport pour tous.

Sur notre commune, ce sont 30 associations sportives, plus de 2500 inscrits dans les clubs.

Nous avons des plateaux techniques de qualité, nous devons pour les années à venir nous engager à investir durablement dans le sport pour le sport. C'est l'élément fédérateur qui a fait ses preuves en matière de cohésion sociale au même titre que l'éducation populaire qu'il faut soutenir aussi.

Une véritable reconnaissance de la qualité du travail réalisé par toutes les associations sportives et non sportives, nous comptons beaucoup sur le monde associatif, cet archipel d'initiatives, de talents, d'énergie et de solidarité.

Et je veux remercier ici tous les bénévoles qui le font.

Vive le sport, les associations contribuant chaque jour à rendre notre commune encore meilleure.

Claude Illy, conseiller municipal, président du groupe "Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté".

E-mail : [groupe.ps.apparentes@free.fr](mailto:groupe.ps.apparentes@free.fr)

Site : <http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr>

## ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

L'opposition municipale n'a pas souhaité s'exprimer

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

## FESTIVAL D'UN JOUR

"Le festival d'un jour" est entièrement dédié au cinéma d'animation avec des séances dans plus de 12 salles en Drôme-Ardèche. Pour sa 20<sup>ème</sup> édition, il propose des séances au Train-Cinéma de Portes aux dates suivantes : mercredi 19 mars à 14h, "L'enfant au grelot" programme de courts, dès 3 ans, vendredi 21 mars à 18h30 "La ronde des animaux" programme de courts, dès 3 ans, à 20h, "Piano Forest" long métrage, dès 7 ans. Pour plus d'informations, 04 75 56 47 54 et le site internet : [www.lequipee.com](http://www.lequipee.com)

## CLUB AMBROISE CROIZAT

- **Belote, vendredi 28 mars**, à 13h30 au foyer
- **Anniversaire 1<sup>er</sup> semestre, jeudi 3 avril**, à 14h salle Brassens
- **Belote, vendredi 11**, à 13h30 au foyer

## FORMATION "PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES

Samedis 22 et 29 mars de 8h à 12h au stade Gabriel Coullaud (FCP). Renseignements et inscriptions auprès de Laurent Boubien : 06 83 05 48 65. Attention, le nombre de places est limitées. Tarif : 60 euros.

## SALON EXPO AUTOS MOTOS RÉTRO

L'Écurie Mistral organise du 12 au 13 avril de 9h à 18h30 à l'espace Cristal un salon expo autos motos rétro (voitures anciennes et miniatures) avec bourse d'échanges. Entrée gratuite. Bar et restauration rapide sur place. Renseignements au 06 80 88 51 93.

## PACS

La municipalité accueille les cérémonies de signature du PACS en mairie. Pour tous renseignements, merci de contacter le service "population" au : 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02.

## BOURSE AUX VÊTEMENTS

La MJC-Centre social organise dimanche 27 avril de 9h à 13h une bourse aux vêtements (enfants de 0 à 16 ans), jouets et puériculture, salle Georges Brassens. Pour exposer, s'inscrire à la MJC les 15 et 18 avril de 18h à 19h. 6€ la table. Informations : 04 75 57 00 96

## ATELIER ART POSTAL

Dans le cadre de la fête de la famille, de l'enfance et de la jeunesse, la médiathèque de Portes-lès-Valence, en partenariat avec la MJC-Centre social organise un atelier "d'art postal" proposé aux enfants (à partir de 6 ans) accompagné d'un parent **mardi 25 mars à 18h**. Sur inscription.

## APPEL À DOCUMENTS GRANDE GUERRE 14-18

Portes-lès-Valence va commémorer cette année le centenaire du commencement de la "grande guerre" à travers une série de manifestations. Dans ce cadre, l'association Mémoire vivante a le projet de réaliser une exposition dans le hall de la mairie. Pour ce faire, elle est à la recherche de tout document écrit ou photographique sur 14-18 (lettres, cartes postales, tirages papier, négatifs...) lié au canton de Portes-lès-Valence. Il peut s'agir aussi bien de photos d'armée, que d'établissements ayant pris part à l'effort de guerre (hôpitaux, industries, associations), la vie de tous les jours de la population durant les restrictions, etc. Les documents prêtés seront reproduits puis rendus à leurs propriétaires dans les plus brefs délais. Merci de contacter Alexandre Bertrand au 04 75 57 95 07 (matin) ou 04 75 57 15 88 (après-midi). Adresse du local : allée du 8 mai 1945 (au dessus du café-restaurant "Les Arcades" (sur rendez-vous)

## DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Pôle emploi ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

## AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Désormais, l'enfant, qu'il soit accompagné ou non, peut voyager à l'étranger avec soit :

- sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union Européenne, de l'espace Schengen, la Suisse ainsi que le Lichtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Martin et le Saint-Siège) ;
- son passeport ;
- son passeport accompagné d'un visa.

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie du territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre. La légalisation de la signature de ce document est préconisée (démarche à faire en mairie).

## ÉTAT CIVIL

### Naissances :

Sarah Daouini,  
Firdaws Bastane,  
Lily-Rose Martinez Clavijo,  
Naty Mosca,  
Aaron Guerdener,  
Dounia Nouar,  
Loézia Loison

### Décès :

Julien Sagot,  
Raymond Chabanel,  
Marie Boiché née Gervy,  
Henri Michelon,  
Yolande Minsenti,  
Yvonne Pellerin née Ferrier,  
Ida Balmain née Odeyer,  
Herminia Vélasco née Lorenté,  
Paule Vernier née Gervit

## DÉCÈS

Nous venons d'apprendre le décès accidentel de Madame Perrine Girardot, professeur des écoles à Fernand Léger. Nous transmettons à la famille et à l'équipe pédagogique nos sincères condoléances.

## CARTE D'IDENTITÉ : 10 + 5 ANS


A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de 5 ans concerne également les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

## FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



**Dans la ville**



**Le jour du scrutin,  
ne restez pas  
sans voix...**

**votez**

**Dimanche 23 mars 2014**

**Élisez  
vos conseillers municipaux  
et vos conseillers communautaires**